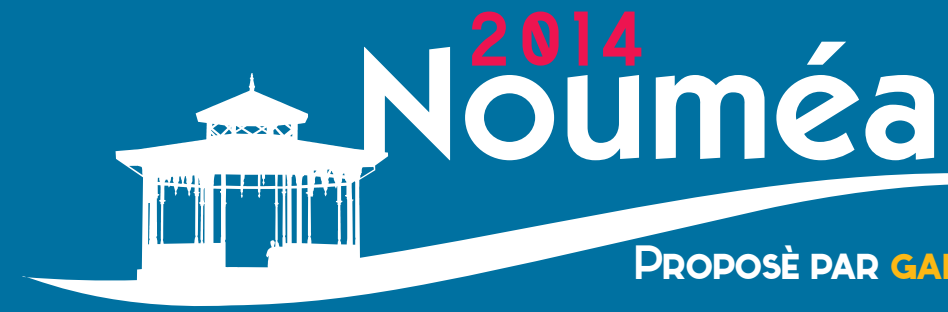


POUR INFO :

le nombre d'interventions
de la Police municipale
en 2012 à été de :

24.000 !



PROPOSÉ PAR **GABY BRIAULT**



ET L'ÉQUIPE

Une ville pour tous !

On vous dira...

« Ah ! Ils se réveillent !! »

FAUX : ce programme a été lancé depuis 25 ans par Jean Lèques. Il s'agit simplement de le renforcer, de l'accélérer, d'y mettre davantage de moyens et de suivre attentivement les évolutions technologiques.

« C'est bien beau. Mais ils ne vont pas pouvoir financer tout ça ! »

FAUX : ce sera tout simplement une priorité sur le fonctionnement et sur les investissements. Le budget 2013 de la ville de Nouméa est de 27 milliards.

« Ce programme est irréalisable en 4 ans ! »

FAUX : extension des caméras, renforcement de la Police municipale, éradication des graffitis ou encore débroussaillages, éclairages en lumière blanche ou clôture sont évidemment réalisables en 4 ans. En revanche, la résorption de tous les squats sera plus longue et s'étalera sur 15 à 20 ans parce que ces délais sont incompressibles, et que plusieurs collectivités peuvent intervenir. Dans l'intervalle, l'assistance à ces personnes défavorisées et la suppression de zones parfois considérées comme des zones de non-droit permettront d'améliorer considérablement la situation actuelle.

« Tel ou tel point, ce n'est pas possible ! »

FAUX : tout ce programme est réalisable par la volonté d'aboutir et de trouver les solutions aux difficultés. Il y a dans la vie ceux qui cherchent des problèmes, et ceux qui cherchent des solutions. Nous voulons résolument nous placer dans la seconde catégorie !

J'admire Rodolph W. Giuliani. Dans les années 90, New York est une ville en proie, non seulement à la délinquance et aux incivilités, mais aussi au crime organisé. Des exécutions ont lieu en plein jour, en pleine rue. Rodolph Giuliani est élu Maire en 1994. Il décide de tout mettre en oeuvre pour rétablir la tranquillité dans sa ville. Sept ans plus tard, c'est chose faite. Aujourd'hui, à toute heure du jour et de la nuit, on peut se promener tranquillement dans les rues de Manhattan et à Time Square ... Mais heureusement, Nouméa n'est pas New York.

RESTAURER LA SÉCURITÉ

EN 4 ANS

Le retour à la sécurité, la tranquillité dans les quartiers et au centre-ville, c'est la première attente des Nouméens.

Pour cela, pas besoin de révolution. Sous l'action de Jean Lèques, avec notamment la création de la Police municipale, l'installation des premières caméras de vidéo-protection, les premiers postes de police dans les quartiers, la route a été tracée. Le Plan qui suit s'inscrit dans le renforcement et l'accélération des mesures déjà engagées. Il comprend aussi des innovations.

Il permettra à Nouméa de retrouver ce que vous attendez : la sécurité, la tranquillité, la cohésion des Nouméens. En 4 ans, c'est un engagement.

**JC Gaby Briault avec l'équipe
« Nouméa, Une Ville pour Tous »**

ÉRADIQUER LA DELINQUANCE A NOUMÉA ET Y RESTAURER LA SÉCURITÉ EN 4 ANS

C'est ce que nous vous proposons

L'insécurité, c'est un sujet majeur, aujourd'hui. Des chiffres sont avancés, mais aux chiffres, on peut faire dire ce que l'on veut, c'est bien connu. Un exemple : le nombre de plaintes pour cambriolage ou incivilité grave peut baisser, mais cette diminution peut reposer sur deux causes : la baisse du nombre de cambriolages ou d'incivilités graves, ou ... la baisse du nombre de plaintes, les plaignants potentiels estimant que leur requête a peu de chances d'aboutir et qu'elle constitue une perte de temps.

Perçu comme un scandale republicain

La délinquance à laquelle s'ajoutent tous les ingrédients de l'insécurité est perçue comme un scandale républicain.

L'exigence collective, inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, est le respect de la liberté, mais également de la sûreté. Les actes délictueux, les incivilités graves nuisent à autrui donc à la liberté que chacun est en droit d'attendre de la République.

Montée du racisme et danger pour la cohésion sociale

Mais la délinquance, outre le désordre sécuritaire qu'elle génère dans la société, dans les familles ou à titre individuel, **constitue également un danger pour la cohésion sociale.**

Ce phénomène, qui peut le nier, a entraîné la montée d'un racisme latent.

Ainsi, ce danger de fracture de cohésion sociale l'est aussi pour la progression paisible et harmonieuse de la Nouvelle-Calédonie vers ce qu'il est convenu d'appeler un « destin commun », que pour ma part je ne conçois qu'au sein de la République.

Certes, **c'est l'Etat qui est responsable de l'ordre public et de la sécurité des biens et des personnes.** Pas la ville. Reste un problème de moyens. Les moyens de l'Etat sont, hélas, ceux que chacun sait.

Que l'Etat fasse mieux, c'est possible. Que l'Etat fasse plus, il ne faut pas trop y compter. C'est la dure réalité !

Dans ces conditions, la première résolution réaliste est de compter davantage sur nous, et de faire, dans la limite de ce que nous permet la loi, ce qu'attendent de nous les citoyens.

Il faut donc se fixer un objectif dans le temps, 4 ans, pas davantage. Et pour atteindre cet objectif, décider d'y mettre tous les moyens nécessaires. Ces moyens sont financiers, ils sont aussi technologiques. **Ils sont complémentaires d'un indispensable renforcement des dispositifs de prévention, notamment en direction des jeunes.**

LA MÉTHODE : LES 11 GROUPES D' ACTIONS QUI SUIVENT ET QUI S'INSCRIVENT DANS LE RENFORCEMENT DES MESURES CONSIDÉRABLES DÉJÀ ENGAGÉES PAR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE.

1) Les caméras de vidéo-protection seront étendues à toute la ville en 4 ans.

En effet, la vidéo-protection a fait ses preuves. Elle permet des interventions de police rapides, elle a un effet dissuasif. Jumelée dans les établissements publics avec un dispositif anti-intrusion et de diffusion de voix, elle est redoutable. Elle est indispensable pour toutes les interventions nécessaires de police : bagarres, alcoolisme sur la voie publique, graffitis, incivilités routières, etc... Elle est aussi un appui formidable aux enquêtes. C'est grâce aux caméras que les auteurs de l'attentat du marathon de Boston ont rapidement été retrouvés et mis hors d'état de nuire. Elle permet enfin une verbalisation électronique.

2) Les moyens de la police municipale seront renforcés sans délai autant que cela est nécessaire avec l'aide des autres collectivités.

En milieu urbain, l'ilotage (la présence de proximité des policiers dans les quartiers) est la règle. La synergie avec la Police Nationale et le cas échéant avec la Gendarmerie, doit être confortée.

3) Les graffitis seront éradiqués par une intervention systématique et quotidienne en milieu urbain.

Elle doit accompagner l'action individuelle et celles des groupes de volontaires par la fourniture des équipements et des matériels requis. Elle doit intéresser, comme dans la ville de Taupo, le milieu associatif. Elle nécessite, comme dans toutes les villes qui ont décidé d'éradiquer les tags, des budgets adéquats. Pour une ville comme Nouméa, le budget antigraffitis sera porté de 35 à 100 millions par an.

4) Toute consommation d'alcool sur la voie publique sera empêchée dès lors que, cette consommation étant interdite, les policiers auront la capacité de confisquer l'alcool consommé.

Cette capacité leur sera apportée par la modification de la réglementation locale, mais également, le cas échéant, par le transfert des compétences requises à la Nouvelle-Calédonie. Ce transfert doit également concerner la capacité à **saisir les véhicules** en cas d'infractions routières graves, comme la conduite en état d'ivresse.

5) Les nuisances sonores seront significativement réduites.

Elles ont principalement deux origines : des établissements qui les produisent, des véhicules bruyants. Dans le second cas, la confiscation est la meilleure solution, et son risque est la meilleure dissuasion ! Dans le cas des établissements, l'action doit aboutir, d'une part, à rétablir la tranquillité pour le voisinage, et d'autre part, le maintien d'une activité économique et de loisirs. Une piste pour un contrat gagnant-gagnant :

6) Eloigner de Nouméa les délinquants multirécidivistes.

Ces individus n'aiment pas notre ville et agissent contre elle. Il convient donc de mettre en place un dispositif pour qu'ils en soient éloignés en s'inspirant, pour cela, de ce qui existe dans certaines villes de métropole.

7) Les squats seront résorbés dans un délai de 15 à 20 ans, par l'aménagement des sites et le relogement des familles.

Je me suis acquitté de cette tâche au Calvaire à Dumbéa, à la base vie Maéva à Robinson et à Kaméré. **Le moyen : un plan global, associant les opérateurs sociaux, les collectivités, les établissements financiers spécialisés et l'Etat.**

• un acte municipal, pris au nom de la tranquillité publique, limitant le nombre de décibels émis à l'extérieur de l'établissement,
• et dans le même temps, un accompagnement et un prêt à taux zéro pour la mise aux normes d'insonorisation des établissements.

8) La situation des Sans-Domicile-Fixe sera traitée à la fois dans le respect des principes humanitaires, et sur le plan de la tranquillité publique.

Des solutions d'accueil, d'hébergement, de réinsertion existent. Il est temps de les mettre en place, avec l'éventuel concours technique d'experts comme la Fondation Emmaüs que j'ai déjà contactée.

9) L'installation des dispositifs d'alarme sera encouragée.

Nous proposerons une défiscalisation totale ou partielle de cet investissement. Nous installerons ces dispositifs systématiquement dans les établissements publics, associés à la vidéo-protection et aux interventions vocales à distance.

10) Les victimes de vols et d'agression municipale

Deux actions :
• instaurer un **accueil spécifique à la Mairie**, pour conseiller et assister les victimes de cambriolages, de vols ou d'agression.
• renforcer les moyens d'accueil et d'assistance de l'actuelle association d'aide aux victimes.

Deux actions :
• instaurer un **accueil spécifique à la Mairie**, pour conseiller et assister les victimes de cambriolages, de vols ou d'agression.
• renforcer les moyens d'accueil et d'assistance de l'actuelle association d'aide aux victimes.

11) Bien entendu, ces dispositions s'accompagneront de mesures simples mais terriblement efficaces :

• l'éclairage systématique en lumière blanche de tous les lieux à risque,
• le débroussaillage de tous les endroits sensibles et du domaine public (Nouvelle, Montravel, etc...)
• la clôture des espaces et des domaines publics,
• la pose de ralentisseurs dans les rues dangereuses, jumelée avec une surveillance vidéo et l'instauration d'une verbalisation électronique.